



# TUNISIA

DECLARATION DE M. HABIB MANSOUR  
REPRESENTANT PERMANENT DE LA TUNISIE  
AUPRES DES NATIONS UNIES

AU

DEBAT GENERAL DE LA COMMISSION DE  
DESARMEMENT ET DE LA SECURITE INTERNATIONALE  
(62<sup>E</sup> SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE)

CHECK AGAINST DELIVERY

NEW YORK, LE 10 OCTOBRE 2007

Monsieur le Président,

Je tiens au nom de la Délégation tunisienne à vous présenter, ainsi qu'à votre pays frère Le Sénégal mes félicitations les plus sincères suite à votre élection à la présidence de la Première Commission. Je tiens également à vous assurer du soutien et de la coopération de ma Délégation dans l'accomplissement de votre mission afin que nos travaux aboutissent à des résultats tangibles. Nous Sommes convaincus que votre talent et votre expérience diplomatique contribueront au succès de nos travaux.

Je teins également à présenter mes félicitations à M. Sergio Duarte et à son pays le Brésil suite à sa désignation en tant que Haut Représentant pour le Désarmement.

Ma délégation s'associe à la déclaration prononcée au nom du Mouvement des Non-Alignés.

Monsieur le Président,

On se réunit à un moment critique pour examiner les progrès accomplis dans le domaine du désarmement. Ma délégation tient, à cet égard, à souligner les principaux points ci-après :

La Tunisie a toujours considéré que la course aux armements se fait aux dépens des besoins les plus élémentaires des populations civiles. Elle a toujours considéré judicieux l'affectation des ressources consacrées à des fins militaires au profit des activités de développement et de croissance économique.

Cela étant, Les difficultés qui persistent et entravent le processus multilatéral de désarmement ne doivent aucunement, faut-il le souligner, nous empêcher de croire que les solutions multilatéralement concertées, conformément à la charte des nations unies, continuent d'offrir le meilleur moyen de régler durablement de

nombreuses questions de désarmement et de la sécurité internationale.

Monsieur le président

L'année 2007 a connu le démarrage du processus préparatoire de la prochaine Conférence d'Examen du Traité sur la Non-Prolifération des Armes Nucléaires (TNP) prévue en 2010. Dans ce cadre, et malgré les résultats somme toute modestes de la Première Session du Comité Préparatoire tenu à cet effet à Vienne en mai 2007, nous continuons de nourrir l'espoir que les deux prochaines sessions de ce Comité puissent nous permettre d'atteindre un entendement commun sur les principaux points d'achoppement découlant de la mise en œuvre du TNP.

Dans cette perspective et en procédant à l'évaluation de la situation du désarmement nucléaire depuis plusieurs décennies, force est de constater l'absence de progrès significatifs dans ce domaine. Nous restons encore très loin de l'objectif fixé par l'article 6 du TNP en ce qui concerne le désarmement nucléaire et le désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace.

Dans ce cadre, nous rappelons les appels lancés en faveur de la pleine application des engagements pris, sans équivoque, par les Etats dotés d'armes nucléaires lors de la conférence d'examen de 2000, de procéder à l'élimination totale de leurs arsenaux. Nous espérons aussi que cette promesse sera honorée à la faveur d'un processus accéléré de négociation en vue de mettre en œuvre des mesures pratiques de désarmement nucléaire.

Les Etats non dotés de l'arme nucléaire sont en droit de demander à bénéficier, d'ici là, de garanties efficaces contre l'utilisation ou la menace d'utilisation de ces armes.

Dans le même esprit, l'une des principales mesures visant à donner effet aux dispositions du TNP consistait à conclure les négociations sur le Traité d'Interdiction Complète des Essais

Nucléaires. La non entrée en vigueur de ce Traité, jusqu'à présent, onze ans après son adoption, constitue un motif d'inquiétude. Aussi convient-il de relever l'importance de l'entrée en vigueur de ce traité et la réalisation de son universalité. Ceci fut le message fort de la Réunion qui a eu lieu les 17 et 18 septembre 2007 à Vienne, à laquelle ma délégation a pris part, et qui a été consacrée à la facilitation de l'entrée en vigueur du CTBT (Comprehensive Test-Ban Treaty) que mon pays appuie pleinement.

Monsieur le président,

Ma délégation se réjouit de l'impulsion qui a été donnée à la Conférence du Désarmement à Genève ces deux dernières années en vue de sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouvait. Je saisis cette occasion pour vous dire, ainsi qu'à notre Commission, combien la Tunisie mesure l'honneur qui lui échoit de présider la Conférence du Désarmement en 2008. Je tiens à cet égard, à vous assurer de la pleine détermination de ma délégation à mener à bien les travaux de la Conférence du Désarmement afin de saisir le « momentum » qui prélude l'entente sur un programme travail de la Conférence en 2008.

Dans la même logique, nous estimons, également, qu'il est temps de convoquer la 4<sup>ème</sup> Session Extraordinaire de l'Assemblée Générale sur le Désarmement et ce, en vue d'identifier les moyens de relancer le processus du désarmement au niveau multilatéral. Dans ce cadre nous espérons que le Groupe de Travail à Composition Non Limitée sur cette question, qui a entamé l'été dernier un cycle de consultations de trois sessions, sera reconduit et réussira à formuler des recommandations dans ce sens.

Monsieur le Président,

L'établissement de zones exemptes d'armes nucléaires sur la base d'arrangements librement conclus entre les Etats d'une région donnée ainsi que la création de zones exemptes de tout armement de destruction massive représentent un moyen important pour promouvoir la non-prolifération et le désarmement à l'échelle tant régionale qu' internationale.

Dans ce cadre le Moyen-Orient, reste l'une des zones les plus concernées en raison surtout du refus de certaines parties de se joindre au TNP et de placer leurs installations nucléaires sous le régime des garanties intégrales de l'AIEA et ce malgré les nombreux appels des autres Etats de la Région, ainsi que les appels de l'Assemblée Générale dans ses multiples résolutions consacrées à cette question. A cet égard, nous appelons la Communauté internationale, et notamment les puissances influentes, à prendre des mesures urgentes et pratiques pour la création d'une telle zone.

Monsieur le Président,

Consciente de toute l'importance que revêt la Convention sur l'interdiction des Mines Antipersonnel et de ses effets évidents pour la paix et la sécurité internationale, mon pays qui a ratifié avec célérité cette Convention et a achevé la destruction de stocks de Mines Antipersonnel, exprime l'espoir de voir tous les Etats parties participer à ce processus en vue de la réalisation des objectifs de cette Convention, ainsi que la réalisation de son universalité.

De même, nous nous félicitons du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques et nous appelons à la réalisation de ses objectifs et dispositions et en particulier en matière de coopération internationale dans le domaine des activités chimiques à usage pacifique.

Sur un autre plan, nous saluons les progrès importants réalisés lors de la dernière Conférence d'Examen de la Convention sur les Armes Biologiques et à Toxines tenue fin 2006 et nous espérons que la dynamique engagée lors de cette Conférence aboutira au renforcement de la convention et la réalisation de ses objectifs.

Monsieur le Président,

Mon pays contribue activement aux efforts déployés par les pays de la méditerranée en vue de faire face d'une manière globale, coordonnée et concertée aux défis qui leur sont communs, avec pour objectif de faire du bassin méditerranéen une zone de dialogue, d'échange et de coopération, garantissant ainsi la paix, la stabilité et la prospérité dans la région.

Fidèle à sa dimension africaine, la Tunisie qui s'emploie à soutenir la marche de l'Union Africaine et la mise en place de ses institutions et en contribue, depuis les années 60, aux opérations de maintien de la paix dans le monde, est présente, en particulier, en Afrique à travers sa participation à plusieurs opérations de maintien de la paix dans le Continent.

En conclusion je voudrais saisir cette occasion pour vous souligner que la Tunisie continuera à assumer son rôle en faveur de la cause de la paix et du désarmement et nous réitérons notre disposition à coopérer pleinement avec vous et avec les membres du bureau, tout en souhaitant aux travaux de cette Commission plein succès.

Je vous remercie